



Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador

RELEVÉ DES DÉPENSES DE VOYAGE

Nom :			Poste occupé :							
Pour la période du :										
Adresse :				Raison du déplacement :						
Date jj/mm/aa	Détails - endroits visités	Km	Heure départ	Heure arrivée	Déjeuner	Dîner	Souper	Héberg.	Autres	TOTAL
Sous-total :		-	-	-						
Nombre de Km					@	0,			\$/ kilomètre =	
TOTAL DE LA RÉCLAMATION :										
<p>Je certifie que ceci est un rapport véridique et exact des dépenses et des distances que j'ai effectuées pour le compte du CSFP.</p>										
Signature :								Date :		
Approbation du superviseur :								Date :		
Approbation de la direction :								Date :		
Approbation de la présidence (si pour la direction générale) :								Date :		
SECTION RÉSERVÉE À LA COMPTABILITÉ										
Vérfié par (initiales) :				CODE COMPTABLE :						
Date :										

IMPORTANT : N'oubliez pas d'inclure les originaux de vos reçus



RÈGLEMENTS CONCERNANT LES MODALITÉS DE REMBOURSEMENT:

Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador
suivent la date du voyage.

REPAS :

Il y a des taux fixes pour le remboursement des repas.

	Déjeuner	Dîner	Souper	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	8.00 \$	14.00 \$	21.70 \$	43.70 \$
Autres provinces	10.15 \$	16.40 \$	23.65 \$	50.20 \$
Frais divers				5,00\$/nuit

HÉBERGEMENT:

Le coût d'une chambre simple vous sera remboursé.

L'original du reçu doit être soumis avec la demande de remboursement.

L'hébergement en maison privée vous sera remboursé au taux de 25\$ par nuit.

TRANSPORT:

Les coûts réels de transport public vous seront remboursés seulement avec les reçus.

Nous vous prions de voyager en classe touristique ou à tarif spécial.

L'original du billet d'avion ou d'autobus doit être soumis avec la demande de remboursement.

Le remboursement pour les voyages en automobile se fera en fonction du kilométrage, selon le taux actuel du gouvernement. Veuillez vous référer au site web suivant: (voir 'Basic Rate')

http://www.exec.gov.nl.ca/exec/hrs/working_with_us/auto_reimbursement.html

AUCUN PAIEMENT NE SERA FAIT SANS LES REÇUS ORIGINAUX.

Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador
65, chemin Ridge - Bureau 212
St. John's (TNL) A1B 4P5

Téléphone: 709-722-6324 ▪ Sans frais: 888-794-6324 ▪ Télécopieur: 709-722-6325

www.csfp.nl.ca ▪ conseil@csfp.nl.ca